

Association des Amis de Marguerite Burnat-Provins

Procès-verbal de l'Assemblée générale du jeudi 23 mai 2019

au Musée Jenisch, à Vevey

Membres présents: les quatre membres du Comité et neuf membres de l'Association.

1. La présidente mentionne les membres absents qui se sont excusés et salue la présence de l'ancienne présidente de l'Association, Mme Catherine Dubuis-Seylaz.

2. L'ordre du jour est approuvé à main levée par l'Assemblée.

3. Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mai 2018, qui a eu lieu à l'Auditoire de la Fondation de l'Hermitage à Lausanne, est également approuvé à main levée.

4. Rapport d'activité du Comité par la Présidente

L'effectif des membres est resté le même, soit 54 membres.

L'activité du Comité s'est concentrée essentiellement sur le projet de la monographie.

Le Service de la culture de la Ville de Vevey, alors dirigé par Mme Marie Neumann, avait accepté de monter une exposition consacrée à MBP et qui aurait dû s'ouvrir le 4 avril dernier, en même temps que celle d'une partie de la collection de Pierre Keller. En tant que co-commissaire, la Présidente avait commencé à y travailler avec la conservatrice Mme Stéphanie Serra. Elle a été annulée en raison de la crise politique veveysanne.

Le projet d'exposition a néanmoins été accepté par la nouvelle directrice du Musée Jenisch, Mme Nathalie Chaix, et aura lieu de juin à octobre 2020. Elle permettra de redonner de la visibilité à la monographie.

D'août à octobre 2018 s'est tenue au Manoir de Martigny, sous la direction de Mme Federica Martini, professeur à l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV), et de Mme Anne Jean-Richard Largey, conservatrice au Manoir de Martigny, une exposition, accompagnée d'un catalogue, intitulée *Pour elle. Marguerite Burnat-Provins*. Réalisée à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Office cantonal de l'Egalité et de la Famille, elle réunissait les travaux de huit artistes contemporains (4 hommes et 4 femmes), inspirés par l'œuvre littéraire et picturale de MBP.

La compagnie du *Théâtre liquide*, dirigée par M. Philippe Jeanloz, a repris, en septembre 2018 à La Doges, à La Tour-de-Peilz, et en octobre 2018 à Sion, son spectacle *Pour toi, trouble cantique*, qu'il avait présenté en février de la même année, au Théâtre du Vide-Poche, à Lausanne, et qu'il redonnera en octobre à Sion. En revanche, les représentations prévues ce printemps à Grasse sont reportées.

En octobre 2018, la Présidente a accueilli chez elle Mme Marie-Lys Marguerite, directrice du Musée des Beaux-Arts d'Arras, à qui elle a fait découvrir les œuvres de MBP au Musée d'art de Sion, aux réserves de la Platta et à la Collection de l'Art Brut à Lausanne, dans la perspective d'une reprise à Arras, en 2021, de l'exposition du Musée Jenisch.

Mmes Catherine Dubuis-Seylaz, Edith Carey et la Présidente, ainsi que M. Stéphane Pétermann ont été invités par le Président de l'Université pour tous de l'Artois à venir donner à Arras une conférence sur MBP les 9 et 10 mai derniers. Ils ont

été très généreusement reçus et ont pu rencontrer le maire qui s'est dit acquis à l'idée d'une exposition conjointe. Ils ont également visité l'ancienne abbaye bénédictine Saint Vaast où est aménagé le Musée des Beaux-arts d'Arras.

Selon l'article 7 des statuts de notre Association, le Comité se fixe pour tâche prioritaire de maintenir vivant le souvenir de MBP et d'assurer le rayonnement de son œuvre, entre autres grâce aux recherches de jeunes universitaires de Suisse et de France.

Le Comité favorise les liens entre galeristes, collectionneurs et musées désireux d'acquérir des œuvres de MBP, notamment des dessins hallucinatoires, apparemment très recherchés et dont les prix commencent à monter. Ils ont fait l'objet récemment de ventes aux enchères à Paris.

Un nouveau dépliant est en discussion au sein du Comité. Le site Internet sera actualisé, de même que les pages iPhone et FaceBook. Mme Jessica Mondego, qui a rejoint le Comité où elle reprendra le secrétariat de l'Association, sera chargée de faire connaître MBP sur Instagram, Twitter, etc.

Le Comité a poursuivi le dépouillement des archives (PV, comptes, comptes rendus de l'exposition itinérante MBP à Sion et à Grasse, rééditions des œuvres littéraires de MBP par les Editions *Plaisir de lire*), en vue de leur dépôt aux Archives cantonales vaudoise à Chavannes-près-Renens.

5. Rapport du trésorier, M. Reinier van Ouwenaller, sur les comptes de l'exercice 2018.

Le trésorier présente les comptes de l'association au 31 décembre 2018. Comme annoncé lors de l'Assemblée générale 2018, il s'est efforcé de séparer ce qui concerne l'association proprement dite de ce qui concerne le projet "monographie", tout en restant fidèle à la structure de la présentation usuelle de ces dernières années.

Il signale que le compte de fonctionnement concerne exclusivement l'association et que toutes les dépenses faites dans le cadre du projet "monographie" ont été, dès l'origine (exercice 2017), portées à l'actif du bilan, alors que toutes les contributions reçues des "sponsors" du projet et des généreux donateurs ont, de même, été portées au passif du bilan, ce qui permet de donner une image financière détaillée du projet tout au long de son cycle de vie.

En ce qui concerne le compte de fonctionnement, le trésorier indique que les produits de l'année 2018 excèdent les charges de CHF 2'584, essentiellement grâce aux dons. Les dépenses de l'année, que le trésorier commente brièvement, sont tout à fait en ligne avec celles des années précédentes et il n'y a rien de très particulier à signaler, sauf que la rénovation nécessaire du site Internet de l'association a été repoussée à l'exercice 2019, par mesure de prudence de la gestion de trésorerie.

En résumé, les réserves de l'association passent de CHF 6'231.63 au début de l'exercice à CHF 8'816.31 au 31 décembre 2018.

En ce qui concerne le bilan, le trésorier explique que le poste "monographie" de CHF 17'397 se compose essentiellement :

- des honoraires aux contributeurs (externes à l'association) de textes (CHF 11'000),
- de frais de reproduction photographique d'œuvres de l'artiste (CHF 2'670),
- de frais de voyage, afin d'exploiter l'important fonds d'archives de la bibliothèque Saint Hilaire à Grasse (CHF 2'200) et
- de divers autres frais administratifs et de bureau.

A ce montant, il convient d'ajouter les CHF 30'000 d'"actifs transitoires" qui représentent une avance consentie à l'imprimeur Genoud, dont l'affectation n'était pas encore tout à fait décidée à la date de la clôture des comptes 2018.

Le montant total concernant la monographie s'élevait donc à CHF 47'397 à la date de clôture, montant largement financé par le "Fonds pour monographie", qui s'élevait alors à CHF 99'000.

6.Rapport des vérificatrices des comptes, présenté par Mme Catherine Dubuis-Seylaz, en l'absence de Mme Michèle de Preux.

Catherine Seylaz-Dubuis ne pouvant désormais plus fonctionner comme vérificatrice vu qu'elle va revenir au comité, M. Stéphane Pétermann s'est proposé pour reprendre sa fonction.

7. Approbation des comptes 2018 et décharge donnée au trésorier et au comité.

8. Cotisation 2019

Le Comité s'est demandé s'il convenait de maintenir la cotisation de couple à 2 x 50.- ou de la baisser à CHF 80.-. Il a été décidé de maintenir la cotisation à CHF 50.- par personne, y compris pour les couples. De plus, il a été voté d'offrir un tarif étudiant/apprenti à CHF 10.-, ceci dans l'espoir de faire entrer de jeunes membres dans l'Association.

9. Réalisation de la monographie

La conception et la réalisation de la monographie, sortie de presse le 18 avril dernier, a occupé le Comité depuis octobre 2017. Fin octobre 2018, le Comité a décidé de choisir pour éditeur, au lieu de Till Schaap, à Berne, initialement approché, les Editions Infolio à Gollion/VD, dont le directeur, Frédéric Rossi, s'est engagé à diffuser 700 exemplaires en Suisse et en France sur un tirage de 1'500. Il a offert l'impression des bulletins de souscription, ainsi que la possibilité de stocker les ouvrages dans son dépôt de Cossonay-Gare.

La monographie, d'un coût total de CHF 164'000.-, doit une grande partie de son succès au travail remarquable de la graphiste Flavia Cocchi et de son assistante Christine Vaudois, et des collaborateurs de l'Imprimerie Genoud Arts graphiques. La collaboration avec les conservateurs/directeurs de musée, les galeristes et les collectionneurs privés a également contribué au succès de l'ouvrage. Enfin, la générosité des sponsors a permis la réalisation d'une publication plus ambitieuse que prévu.

10.Manifestations à venir

Espace 2 consacrera une émission à MBP, le jeudi 30 mai 2019, à midi.

La présidente présentera la monographie, le 4 juin, de 19h00 à 20h30, lors de la table ronde, intitulée «Dialogues de femmes», à la Médiathèque de Sion.

Les membres de l'Association seront invités à participer à une autre table ronde, essentiellement consacrée à MBP et à la monographie, à la même Médiathèque de Sion, le samedi 21 septembre (des précisions leur seront envoyées au début de l'été).

11. Renouveaulement du Comité

Mme Edith Carey et MM. Reinier van Ouwenaller et Stéphane Pétermann ont souhaité se retirer du Comité. La Présidente les remercie pour le travail accompli. Ils seront remplacés par:

. Mme Marianne Dyens, licenciée en français, allemand et latin, qui a enseigné au collège, puis au gymnase. Elle est Présidente de l'Association Alice Rivaz depuis 2012 et fait partie du Comité d'organisation du Roman des Romands. Elle sera la caution littéraire du Comité.

. M. Gérard Michaud, licencié en français, allemand et histoire, qui s'intéresse plus particulièrement à l'histoire économique et sociale contemporaine. Il a enseigné aux gymnases de Chamblandes, puis de Morges, dont il fut également doyen. Il reprend le poste de trésorier de l'Association.

. Mme Jessica Mondego, titulaire d'un Bachelor en histoire de l'art et histoire des religions à l'Université de Genève, d'un Master en études muséales à l'Université de Neuchâtel, qui a travaillé comme assistante conservatrice à la Collection de l'Art Brut à Lausanne, puis au département des collections au Musée de l'Elysée, et a collaboré à la monographie sur MBP. Elle reprend le poste de secrétaire et sera aussi responsable des médias.

. Mme Catherine Dubuis-Seylaz, grande connaisseuse de l'œuvre littéraire de MBP, qui fut présidente du Comité jusqu'en 2013 dont elle fut le «garant» scientifique, qui a accepté de réintégrer le Comité.

Ces quatre candidatures sont acceptées à l'unanimité.

12. La séance est levée à 17h00.

Les membres peuvent visiter les expositions du Musée Jenisch (*Collection Pierre Keller & Friends, Oskar Kokoschka, Claire Nicole*), en attendant le vernissage officiel de la monographie MBP, à 18h00, dans la grande salle à la verrière du 1^{er} étage.

Dès 18h45, une collation sera servie dans le hall d'entrée du Musée.

Anne Murray-Robertson
Présidente de l'Association

Edith Carey
Secrétaire de l'Association